

QUELLE PLACE POUR LES PARENTS AU COLLEGE ? REJOIGNEZ NOTRE EQUIPE !

Pour la rentrée, nous désirons intégrer de nouveaux parents afin d'assurer notre mission d'interlocuteur privilégié pour nos enfants. Veillons à ce que leur scolarité soit la plus épanouie possible !

Le collège est une période scolaire particulière où nos enfants passent de l'enfance à l'adolescence. Notre présence et notre attention sur cette période sont indispensables. Ils ont encore besoin de nous !

Vous pouvez vous investir en fonction de vos disponibilités sur des missions différentes :

1 – Vous choisissez d'opter pour la mission « CONSEIL DE CLASSE »* :

Il s'agit de participer aux 3 conseils de classe trimestriels, de faire part des remarques que d'autres parents vous ont rapportées et d'en faire un compte-rendu très succinct qui est joint aux bulletins de notes et envoyés aux parents.

L'idéal serait de pouvoir disposer de deux parents par classe pour assurer une présence à chaque conseil en fonction des disponibilités de chacun.

Cette mission est très importante car le parent représentant peut apporter des réponses aux professeurs et à l'équipe administrative présente au conseil (Principal ou Principal-Adjoint).

2 – Vous pouvez vous engager un peu plus en qualité de « PARENTS D'ÉLÈVES ÉLUS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION »* :

Il s'agit, pour cette mission, de vous inscrire sur la liste des élections qui vous convient le plus. Depuis des années, la liste des Parents Indépendants (Association apolitique) est élue au collège ; rien n'est pour autant acquis et figé pour les années à venir. Ce qui compte avant tout c'est la représentation des parents au collège. La liste consiste à présenter des parents titulaires et des parents suppléants (au mieux 12 parents sont nécessaires).

Cette mission implique :

- de siéger aux Conseils d'Administration (environ 4 par an). Notre voix compte !
Saisissons cette opportunité et soyons force de proposition !
- de siéger aux autres commissions :
 - commission permanente préalable à certains Conseils d'Administration (1 à 2 par an),
 - conseil de discipline et commission éducative (variable),
 - comité d'éducation à la santé et citoyenneté (1 par an),
 - conseil d'hygiène et sécurité (1 par an).

ENVIE DE REJOINDRE L'ÉQUIPE DES PARENTS ?

Pour plus d'information : parentsindependantsjeanmace@yahoo.fr

+

Une réunion au collège sera programmée début d'année scolaire 2017-2018

* pas de déplacements, tout à lieu dans l'enceinte du collège.